

RENOUVELEZ VOTRE SOUTIEN AUX JEUNES D'APPRENTIS D'AUTEUIL

En choisissant à nouveau d'affecter le solde de votre taxe d'apprentissage
à un établissement Apprentis d'Auteuil sur SOLTéA



Vous agissez localement

Vous soutenez l'insertion des jeunes

Vous avez un impact immédiat et mesurable

« On a un jeune
qui arrive avec
ses problématiques et
nous on le fait évoluer,
on le fait grandir (...) »

Stéphane,
Directeur
d'établissement.




« J'étais dernier de la classe. Aujourd'hui je
me retrouve premier. Je crois que ça a été l'un
des meilleurs choix d'intégrer un établissement
Apprentis d'Auteuil ; depuis je découvre plein
de choses, je suis épanoui. Mon rêve, ce serait
de finir ingénieur en électro-technique. »

Emilien,
Élève en bac pro MELEC dans
un établissement Apprentis d'Auteuil.



Rendez-vous sur **le site**
de l'établissement ou
scannez le QR code

Votre contact dédié en établissement:

 Aurore Perez
 05 62 24 01 32
 taxe.apprentissage.lacadene@apprentis-auteuil.org

**ENSEMBLE, DONNONS À CHAQUE JEUNE
UNE CHANCE DE RÉUSSIR.**



Donnez du sens à votre contribution en 2026.
Soutenez la formation et l'insertion des jeunes.



**Affecter le solde
de sa taxe d'apprentissage au
Campus Saint-François La Cadène (31)**

31670 LABEGE

SIRET : 77568879901142 Code UAI : 0311270M

Filières de formation : Agriculture / horticulture / découvertes professionnelles

TAXE D'APPRENTISSAGE

POURQUOI CHOISIR APPRENTIS D'AUTEUIL ?

Depuis 160 ans, la Fondation Apprentis d'Auteuil accompagne des jeunes en difficulté vers l'emploi grâce à des formations adaptées et un suivi éducatif personnalisé.

NOS MISSIONS



Former
Des parcours professionnalisants en lien avec les besoins des entreprises



Accompagner
Un encadrement éducatif pour sécuriser chaque parcours



Insérer
Un objectif clair : l'emploi durable pour chaque jeune formé

UN IMPACT CONCRET

40 000 jeunes accompagnés chaque année

85 formations dans 12 filières différentes

88% de taux de réussite chez nos jeunes en formation dans un établissement Apprentis d'Auteuil

Verser le solde de la taxe d'apprentissage à un établissement Apprentis d'Auteuil, c'est contribuer directement à la formation d'un jeune en difficulté et lui permettre l'accès à l'emploi.

UN CHOIX SOLIDAIRE EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

COMMENT VERSER LE SOLDE DE SA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le principe

Le paiement du solde de la Taxe d'Apprentissage (0,09 % de la masse salariale de l'année N-1) est à régler annuellement auprès de l'URSSAF. Ce solde est destiné à financer les formations technologiques et professionnelles initiales (hors apprentissage) ainsi que l'insertion professionnelle.

Chaque entreprise affecte librement le solde de sa taxe d'apprentissage à un ou plusieurs établissements bénéficiaires de son choix en se rendant sur soltea.education.gouv.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



- Entre le 05 et le 15 mai 2026** : paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2025 à l'URSSAF
- Entre le 26 mai et le 21 octobre 2026** : choix de l'affectation sur SOLTéA avec vos identifiants Net-entreprises
 - Créez ou connectez-vous à votre espace personnel
 - Recherchez l'établissement Apprentis d'Auteuil de votre choix (SIRET, code UAI, raison sociale, localisation...)
 - Saisissez le pourcentage d'attribution pour chaque établissement bénéficiaire
 - Enregistrez vos attributions

NB : Les employeurs peuvent désormais regrouper l'ensemble des SIRET du Groupe et opérer les fléchages à la maille de ce groupe, à partir du SIRET de référence.

- Une démarche simple et rapide en place depuis 2023**